



Made for Life

Conditions de garantie | Garantiebedingungen
Warranty conditions | Condizioni di garanzia

Sleep'n Dream

Pour les matelas

Applicable uniquement en Suisse

La sensation de bien-être dans son lit s'acquiert au fil des nuits. Il n'est dès lors pas toujours évident d'effectuer le bon choix de fermeté du matelas au moment de l'achat. Pour répondre au mieux à vos attentes de confort et adapter au plus juste la fermeté à votre morphologie, **Elite SA vous offre la possibilité de changer gratuitement la fermeté de votre matelas aux conditions décrites ci-après.**

La garantie Sleep'n dream vous permet de changer la fermeté de votre matelas dans les douze semaines suivant votre achat. Il faut toutefois prendre en compte une période de carence de 30 jours nécessaire au processus d'adaptation au nouveau couchage.

La prise en charge est identique pour tous les matelas, que ce soit les matelas à ressorts ensachés, à ressorts, en mousse mémoire ou en latex. Seuls sont exclus les modèles 100% crin n'ayant qu'une seule fermeté.

Le temps nécessaire pour modifier la fermeté du matelas est d'environ deux semaines. Durant cette période, et en cas de besoin, Elite met à disposition un matelas en prêt. Il est à noter que ce dernier ne correspond pas

forcément au matelas acquis (type et fermeté).

Le changement de fermeté du matelas ne prolonge pas la durée initiale de garantie et il ne peut être effectué gratuitement qu'une seule fois par matelas.

Pour des raisons douanières, cette garantie ne concerne que les matelas livrés en Suisse.

Les frais de traitement de dossier et de livraison sont à la charge du client.

Ten Care

Pour les matelas et les boxspring

Validité

Pendant une période de 10 ans, Elite SA garantit le sommeil que vous méritez en prenant en compte l'usure anormale du matelas et du boxspring aux conditions décrites ci-dessous.

La garantie d'usure des matelas et boxspring couvre tous les défauts de matériau ou d'ouvrage, ainsi que les dommages résultant d'une utilisation normale pendant les vingt-quatre premiers mois à compter de la date d'achat. Dès la troisième année, la couverture diminue d' $\frac{1}{8}$ par année.

En cas de remplacement total du produit, le prix du catalogue en vigueur au moment de l'achat sera pris en compte.

Le droit à la garantie est appliqué à partir de la date d'achat, et le client est seul responsable de l'activation de la garantie.

Exclusion

Les matelas ayant un rembourrage épais créent un cocon où il fait bon dormir. Dès lors, l'assouplissement du matelas et le tassement de son rembourrage dus à son utilisation régulière ne sont pas inclus dans la garantie (affaissement inférieur à 15 % de la hauteur du matelas).

De même, le traitement et l'usage inadaptés, les dégâts dus à un transport inapproprié ou autres

dégâts comme taches, plis, poignées arrachées, fermetures éclair défectueuses, ainsi que les légères différences de teinte ne sont pas compris dans la garantie.

Les dommages au matelas résultant de l'utilisation d'un sommier inapproprié ou fatigué ne donnent également pas droit à la garantie.

Infinity

Pour les matelas et les boxspring

Validité

Tous les matelas à ressorts et les sommiers de type boxspring bénéficient d'une garantie à vie, à condition que ceux-ci aient fait l'objet d'une utilisation dans des conditions normales et conformes à la notice. La garantie à vie couvre les produits livrés à partir du 1^{er} janvier 2018.

Sont couverts par la garantie à vie les défauts de fabrication :

- Des cadres en bois et des ressorts des sommiers à ressorts
- Des ressorts des matelas à ressorts

Les autres produits tels que: surmatelas, sommiers à lattes et/ou à commande électrique, ainsi que les moteurs électriques, la duveterie et les accessoires bénéficient, quant à eux, d'une garantie de 2 ans.

Exclusion

L'usure normale des produits ne donne pas droit à la garantie. Est considérée comme usure normale l'affaissement des rembourrages, la fatigue

normale des ressorts, les tissus usés par l'utilisation régulière, la décoloration et la décomposition naturelle de couleurs et des matériaux dus à la vétusté du produit, ainsi que les déchirures.

Le coutil de recouvrement, le fil à coudre, les fermetures à glissières, les poignées, les raies, les lattes délogées, les légères différences de teinte et les autres éléments du matelas ou du sommier dont la bonne tenue est liée au respect des conditions d'utilisations et d'entretien ne sont pas compris dans la garantie.

Les causes suivantes du dommage excluent la garantie:

- les détériorations provenant d'un défaut d'entretien, d'une négligence ou d'une faute de

l'utilisateur tels qu'une mauvaise manipulation, chute, cassure, accident, feu, usage de la force, phénomène anormal d'humidité ou de chaleur, utilisation en extérieur, nettoyage avec un produit ou selon un procédé inappropriés, retouches ou transformations apportées au produit par d'autres intervenants qu'Elite SA,

- les dommages et détériorations (y compris le creux, aspérités, bombés excessifs, espacement entre des lattes apparentes supérieur à 6 cm) apparaissant en cas d'utilisation du matelas avec un support ou un cadre de lit non adapté,

- les dommages, pertes, casses, avaries liés à un transport ou à une installation inappropriés (voir responsabilité et garantie du transporteur/installateur),

- les souillures et taches de type hygiène corporelle, dues à un contact avec un liquide, ou d'origines indéterminées,
- les batteries des commandes électriques et dégâts liés,
- les erreurs de dimensions.

La garantie ne couvre pas les dommages accessoires ou indirects.

Dans ces cas d'exclusion, Elite SA déterminera un coût de réparation à la demande du client. Une fois accepté, le matelas ou sommier sera réparé dans les meilleurs délais. Aucun produit ne sera remplacé sans le consentement d'Elite SA.

Modalités

Les présentes conditions de garantie remplacent les conditions de garantie légales dans leur intégralité.

La seule obligation incombant à Elite SA au titre de garantie est, à son choix, le remplacement ou la remise en état des produits reconnus défectueux sans autre prestation ou indemnité.

Les réclamations sont à adresser par écrit à Elite SA ou à un spécialiste Elite dans les 30 jours suivant la constatation du défaut. La facture originale ou le reçu doivent être présentés en tant que justificatif d'achat. Seules les personnes identifiées sur ce document peuvent bénéficier de la garantie Elite.

Elite SA se réserve le droit d'utiliser des outils différents au cas où les outils d'origine ne seraient plus disponibles. L'éventuelle application d'un outil identique à d'autres éléments ne relevant pas de la plainte n'est pas couverte par la garantie.

La réparation d'un matelas ou d'un sommier défectueux ou abimé ne pourra en aucun cas avoir pour effet de prolonger la durée initiale de la garantie.

Elite SA procède à l'inspection du produit et décide librement si ledit défaut est couvert ou non par la garantie. Si tel est le cas, Elite SA s'engage à remplacer gratuitement le matelas défectueux ou à remettre en état les produits reconnus défectueux sans autre prestation ou indemnité, à l'exclusion de toute autre obligation. Elite SA se réserve le droit de choisir entre ces deux obligations décou-

lant de la garantie et de refuser la prise en charge de frais extraordinaires émanant de l'inaccessibilité du produit.

Les travaux de réparation qui ont été effectués sans l'accord d'Elite SA ne sont pas couverts par la garantie. Les pièces remplacées deviennent la propriété d'Elite SA.

Si le produit n'est plus fabriqué par Elite SA, un produit de remplacement adéquat sera proposé. Elite SA se réserve le droit de déterminer quel produit de remplacement est le plus adapté. Les frais de montage et de transport sont à la charge du client.

Conseils

Pour prolonger la durée de vie de votre matelas et bénéficier de toutes ses qualités de soutien, nous vous conseillons de :

- Aérer le matelas et le passer à l'aspirateur pour éliminer son odeur. Cette odeur particulière qui provient de l'utilisation de nouveaux matériaux disparaîtra progressivement.
- Eviter de plier le matelas pour préserver la structure de ses cellules.
- Inverser de temps à autre les extrémités tête et pied de votre matelas et retournez-le au moins deux fois par an afin de conserver l'homogénéité des matières de surface, à moins que votre mate-

las ne soit pas réversible.

- Ne pas placer le matelas directement sur un support non aéré.
- Placer le matelas sur un sommier adapté. Pour les sommiers à lattes supportant le matelas, l'espace entre les lattes ne devrait pas dépasser 60 mm et l'utilisation d'un feutre de protection entre le matelas et le sommier à lattes est vivement recommandée. Dans le cas où un matelas repose sur un sommier à lattes en deux parties, les lattes doivent impérativement être montées sur suspension et ne pas créer de point dur au centre. Il est à noter que les matelas étant fabriqués avec des matériaux naturels sensibles peuvent présenter de petites différences en longueur ou en largeur. Un seuil de tolérance de 2 cm dans les deux sens est admis.



En Roveray 198 • CH - 1170 Aubonne
T +41 21 821 17 20 • F +41 21 821 17 38 • elite@elitebeds.ch
www.elitebeds.ch